



Déménagement de son ex conjoint dans une autre région

Par **chouchou95**, le **11/05/2016** à **16:23**

Bonjour, je suis un papa de 3 enfants âgés de 3, 7 et 9 ans et j'ai une garde particulière c'est à dire je vais les chercher tout les jours à l'école de 16h30 à 18h30 et les ai à dormir deux fois par semaines comme le veut mon jugement.

Mon ex conjointe ma dit hier le 10/05/2016 qu'elle avait eut un appartement sur valence sachant qu'on habite tout les deux dans le val d oise et qu'elle déménage au mois de juillet avec les enfants donc à 600 km. Pour plus de précision elle n'a pas de famille sur valence, nos familles ainsi que nos proches sont dans le val doise.

Ma question est: est ce que je peux avoir un recourt afin de pouvoir récupérer mes enfants à ma charge sachant que madame s'en va sur un coup de tête et sans travail la bas?

Elle n'a jamais été stable dans les différents travail qu'elle a eut et n'est pas stable financièrement.

Je vous remercie de votre aide que vous pouvez m'apporter à moi et mes enfants.